



A.S.F.F.O.R.

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS



**ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011**

Des forêts pour les hommes



**Mercredi 30 novembre 2011,
Palais d'Iéna, siège du
Conseil économique, social et environnemental,**

L'ASFFOR organise un colloque sur le thème suivant,

La forêt : investisseurs et développement durable

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé **2011, Année internationale des forêts** afin de renforcer les initiatives en faveur de la gestion durable, de la préservation et du développement des forêts au plan mondial.

Il ne s'agit pas seulement d'attirer l'attention des médias et du public sur les grands enjeux forestiers. L'occasion nous est aussi donnée de mesurer l'intérêt que suscitent les forêts et la confiance que l'on place en leur avenir, de manière à stimuler l'investissement collectif dans ce domaine. Les forêts sont en effet le théâtre de nouvelles valorisations qui ouvrent d'intéressantes perspectives pour l'industrie, l'énergie et le développement durable.

Labellisée par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire au titre des événements de l'année internationale des forêts, cette manifestation sera dédiée, outre nos partenaires habituels, à un public touchant à la fois la filière forêt-bois et les investisseurs. Elle donnera toute leur place aux pouvoirs publics. Elle s'adressera aux parlementaires, notamment les groupes forêt et bois de l'Assemblée nationale et du Sénat, et aux représentants du Conseil économique, social et environnemental. Elle touchera aussi les médias pour lesquels par une conférence de presse sera organisée en prélude au colloque.

La manifestation alternera exposés et tables rondes pour lesquels les intervenants seront des personnalités issues de la forêt, du bois, de l'environnement et des milieux financiers. Certains de ces grands témoins donneront une dimension européenne aux débats.

Elle s'articulera autour de trois grands thèmes :

- **Le bois, un matériau qui a de la ressource** et innerve un secteur en pleine mutation.
- **La gestion forestière, aux racines du développement durable** qu'elle promeut sans relâche.
- **La forêt, un investissement collectif à part entière** et une classe d'actifs qui concilie sécurité et liquidité.

En conclusion, des propositions seront notamment faites pour faire venir des capitaux vers la forêt, pour banaliser l'accès aux supports collectifs d'investissement, pour établir une neutralité fiscale entre investisseurs et supports d'investissement.





A.S.F.F.O.R.

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

L'ASFFOR

L'ASFFOR - Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers - est une organisation professionnelle créée en 1983, à l'initiative des principaux établissements financiers français. Elle réunit les sociétés ou groupements fonciers agricoles et forestiers constitués par les banques, établissements financiers et compagnies d'assurance soit pour leur compte propre soit pour le compte de leurs clients, particuliers ou investisseurs institutionnels.

L'ASFFOR assure la promotion du placement collectif dans la forêt ou le foncier et défend les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics. C'est aussi un lieu d'échanges et d'information sur la forêt, le foncier agricole et les préoccupations spécifiques des investisseurs.

Ses partenaires



ECOFOR - Groupement d'intérêt public (GIP) constitué entre organismes concernés par les écosystèmes forestiers : AgroParisTech, Cemagref, Cirad, CNRS, CNPF, IFN, Inra, FCBA, IRD, ONF. Ses thèmes d'intérêt : le fonctionnement des écosystèmes et la biodiversité, le changement climatique et les risques, la gestion durable des forêts, les systèmes d'information.



La Société Forestière, filiale de la Caisse des Dépôts - société dédiée à la gestion d'espaces forestiers et naturels pour le compte d'investisseurs,



Le Centre des Professions Financières – organisme d'intérêt général et de réflexion réunissant des représentants de toutes les professions financières.

ASFFOR

**Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – Siège social : 102, rue Réaumur – 75002 Paris
Tél. 01 40 39 81 20 - Mail : contacts.asffor@gmail.com**